

## Déclaration de stratégie Erasmus de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-arts de Paris

L'Ensba diversifie sa politique de partenariat dans des zones géographiques où elle ne dispose pas encore de partenaire. Ces partenariats nécessitent au préalable une connaissance du niveau des enseignements artistiques des écoles futures partenaires. Les contacts et les informations sont apportés tant par les ambassades, instituts français que par la représentation du directeur de l'Ensba au sein de Forums ou colloques internationaux.

Ces ouvertures vers l'Europe et l'International sont indispensables à la formation d'un artiste.

La mobilité est obligatoire en 4ème année (1 semestre environ), sous la forme d'un séjour d'études ou d'un stage professionnel en entreprise.

L'Ecole nationale supérieure des beaux-arts membre associé de l'université de recherche PSL\* développe depuis la rentrée 2012, un programme de 3ème cycle de 3 ans, ARP (Art Recherche Pratiques) conduisant à un diplôme de niveau doctoral. Dans le cadre de ce programme doctoral, l'étudiant est encouragé, en 2ème année, à partir à l'étranger pour un ou deux semestres.

Les artistes plasticiens admis dans ce programme ARP sont intégrés dans la formation doctorale SACRe (Sciences, Art, Création, Recherche).

L'Ecole poursuit depuis plusieurs années une politique ambitieuse de coopération avec les écoles d'art européennes et internationales. Afin de réaliser cet objectif, elle oriente ses efforts dans plusieurs directions:

- accueil d'un fort pourcentage d'étudiants de nationalité étrangère
- mise en place d'un important département de langues européennes (anglais, espagnol, allemand, italien et français langue étrangère)
- participation financière importante de l'Ecole en complément des bourses Socrates.
- financement, sur les fonds propres de l'Ecole, des bourses pour les séjours d'études dans les institutions internationales .
- organisation et financement de voyages pédagogiques d'étudiants à l'occasion de grandes manifestations d'art contemporain (Biennale de Venise, Documenta de Kassel, Biennale d'Istanbul, Biennale de Lyon).
- développement des stages professionnels en Europe en 3ème et 4ème années qui permettent aux étudiants d'exercer leur activité dans le cadre de L'Europe à l'issue de leurs études.
- formations professionnalisantes pour les étudiants en post diplôme.

Impact de la participation de l'Ensba au programme de modernisation de l'enseignement supérieur

- développer les possibilités d'étudier et de se former à l'étranger pendant leurs études
- aider les étudiants à s'adapter aux exigences du marché du travail européen et faciliter l'insertion des futurs artistes dans le monde professionnel en Europe.
- aider à la promotion et à la reconnaissance du travail des étudiants de l'Ecole par le biais de programmes d'exposition.
- promouvoir la coopération entre établissements d'enseignement supérieur et les entreprises
- motiver les enseignants et les équipes à devenir mobiles.
- favoriser l'échange d'expertise et d'expérience concernant les méthodes pédagogiques en invitant des artistes étrangers au sein des ateliers pour l'animation de workshops par exemple.